Image not found or type unknown

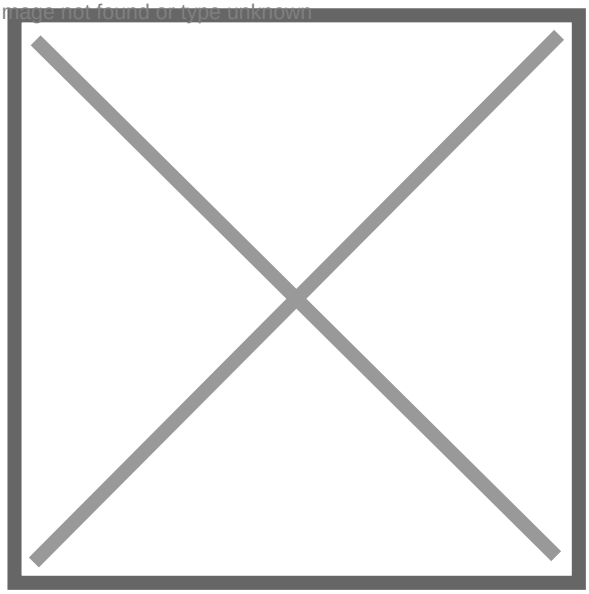

Comment faire pour qu il n obtienne pas sa nationalité française

Par **pivoinerose_old**, le **07/05/2007** à **23:30**

Bonjour

Mon mari va bientot obtenir sa nationalité française
nous sommes mariés en France le 15 mai 2004
et avons fait toutes les démarches ensemble (préfecture etc...)

Aujourd hui je sais qu'il est avec moi pour obtenir sa nationalité. Il me trompe et a meme quitté le domicile car il sait depuis janvier 07 par un courrier que la procédure est terminée (courrier de REZE 44)

que puis je faire pour qu il ne l obtienne pas
je me sens flouée, très mal et utilisée à ces fins.

merci pour votre réponse

Par **Jurigaby**, le **08/05/2007** à **00:35**

Bonjour Madame.

Concernant votre affaire, je vous conseille vivement de demander la nullité du mariage pour défaut de consentement (="mariage blanc").Le fait qu'il vous trompe alors que vous venez a

peine de vous marier témoignent du fait qu'il s'est marié uniquement pour avoir la nationalité.La nullité va avoir pour effet qu'il sera "depossédé" de sa nationalité française nouvellement obtenue.

Si la nationalité française ne lui a pas encore été attribuée, vous pouvez toujours avertir la préfecture.En effet le préfet peut tout à fait décider de refuser de donner la nationalité française à votre conjoint des lors qu'il éstime qu'il y a eu fraude, fraude qui aura été plus ou moins démontrée par votre témoignage.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés